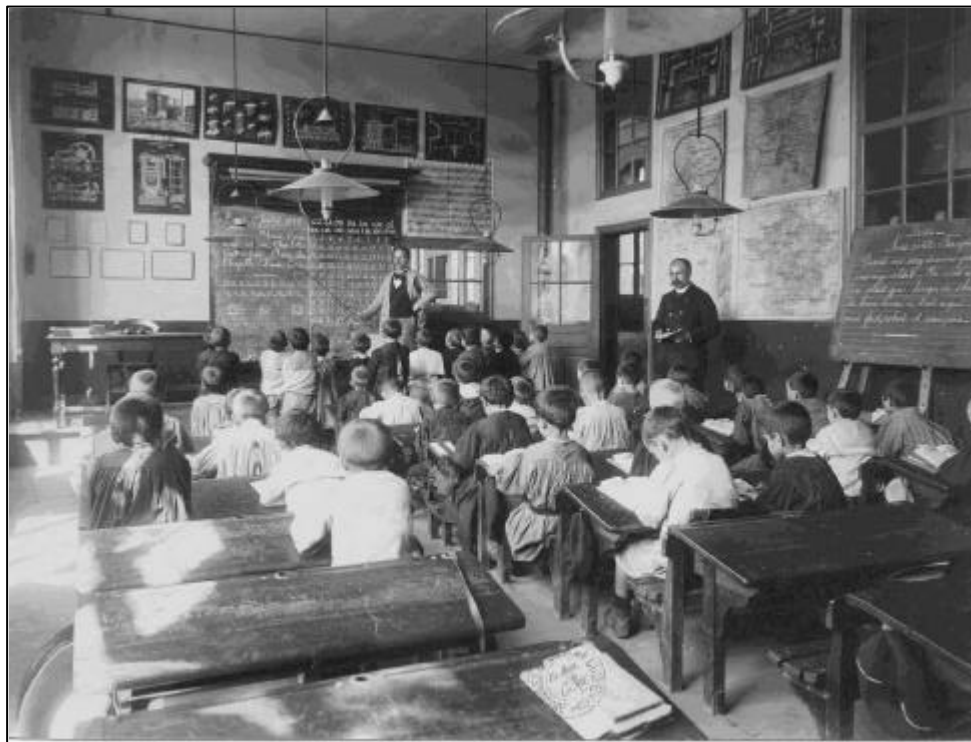


*Archives
Et
Pédagogie*

ARCH BULLETIN



École Condorcet, leçon de lecture, Archives départementales de Maine-et-Loire, 11 Fi 1518.

N° 22 – octobre 2001

Sommaire :

Page 2-4	Archives et Travaux Personnels Encadrés (T.P.E).
Page 5-6	Si les Journées du Patrimoine avaient eu lieu...
Page 7-8	Les Archives sonores et les témoins de l'Histoire.
Page 9	Des archives pour le 21 ^{ème} siècle.
Page 10-11	Concours « Montrer l'histoire ».
Page 12	Info / Expo.

A rchives et Travaux Personnels encadrés (T.P.E.).

Le dernier numéro de l'Archibulletin (n° 21, mars 2001) abordait les T.P.E. dans les classes ES (Économique et Social). Ce nouvel article est consacré aux classes L (Littéraire). Les T.P.E, rappelons-le, constituent une « nouvelle pratique pédagogique » mise en place dans les lycées, visant à travailler sur « un sujet dont ils ont délimité les contours » sur deux thèmes proposés, « à partir de ressources variées ».

Parmi ces ressources utilisables dans le cadre des T.P.E. figurent certainement les fonds de documents des archives que les services éducatifs peuvent mettre à la disposition des élèves. Elles permettront de donner un ancrage historique solide aux études entreprises. Elles offriront aussi une activité de recherche authentique, ce qui correspond bien à l'esprit des T.P.E. qui doivent encourager l'autonomie et l'initiative de l'élève. Ces pages ont pour objet de préciser les ressources des Archives départementales de Maine-et-Loire sur les thèmes proposés ainsi que les conditions dans lesquelles on peut accéder aux documents. Vous pourrez lire dans le prochain numéro de l'Archibulletin un article concernant plus précisément les Travaux Personnels Encadrés en classe de Terminale.

La ville : ce thème est commun avec les classes de E.S. (traité dans le dernier numéro de l'Archibulletin).

Art, littérature , politique :

La série T et la presse (journaux et bulletins municipaux) permettent de cerner les politiques culturelles des différents régimes et autorités en place. On complètera fort utilement par l'examen des délibérations municipales ou départementales et de certains dossiers de la série O qui traitent de l'urbanisme. Ne pas oublier l'examen des budgets.

La série M intéressera ceux qui s'attachent à explorer les rapports de l'art et de la politique (censure, manifestations au théâtre ou lors d'inaugurations, souscriptions pour des monuments commémoratifs).

Les fonds iconographiques offrent des reproductions de monuments, portraits, bustes, d'œuvres d'art locales en rapport avec la politique.

Représenter la guerre :

La série R regroupe les dossiers de la Guerre 1914-1918 en Anjou. On peut y chercher des documents pour savoir comment la guerre y est perçue (causes, formes des combats, moyens matériels, objectifs, durée, réactions des soldats et des civils).

La série W offre l'équivalent pour la Seconde Guerre Mondiale. On doit cependant compter avec les délais de communicabilité.

La presse est une source essentielle sur ce thème et permet l'analyse de la vision officielle de la guerre.

La série M s'intéresse aux mouvements pacifistes (rapports de police).

La série O est celle où l'on trouve les dossiers d'édification des monuments aux morts de la Guerre 1914-1918 (à compléter par la presse pour les inaugurations).

Les fonds iconographiques (série 7Fi) comportent une importante collection d'affiches des deux guerres.

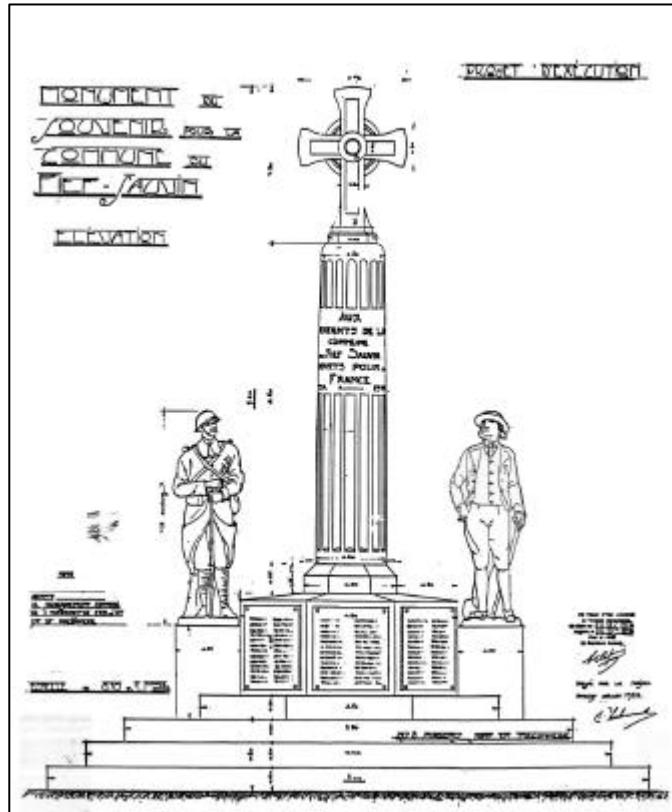
Mémoire / mémoires :

La série M et la presse offrent de nombreuses occasions d'étudier les commémorations : 14 juillet, 11 novembre, le 8 mai bien sûr mais aussi la fête de Jeanne d'Arc, transmission de la mémoire des guerres de Vendée, si importante dans notre région.

La mémoire orale : les Archives départementales de Maine-et-Loire ont récemment lancé un programme de collecte de la mémoire orale (sur la Guerre 1914-1918 en particulier).

La bibliothèque des archives contient un certain nombre d'ouvrages d'acteurs ou de témoins locaux de l'histoire (guerre de religion, Révolution, guerres mondiales).

Archives départementales de Maine-et-Loire, 1 R 5/67



Les Barbares :

La presse est une bonne source pour l'exploration de ce thème. On pourra y rechercher des relations de la conquête coloniale, des descriptions des espaces en cours d'exploration, celles de l'ennemi présenté sous les traits du barbare au moment des guerres mondiales ou des guerres coloniales. La rubrique faits divers peut être une occasion de chercher à définir une vision de la barbarie.

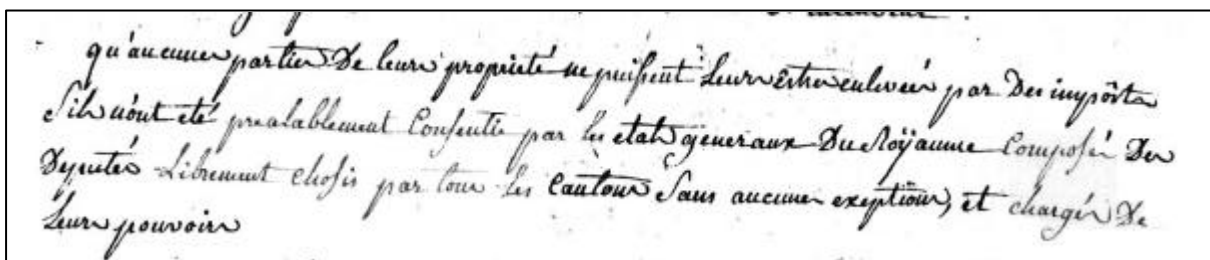
Les séries U (Justice) et Y (Prisons) offrent sans doute des occasions d'approcher l'idée qu'une société se fait de la barbarie et du barbare à un moment donné et des manières dont elle traite cette question.

Frontière :

La presse rend compte des grands problèmes des relations internationales dans lesquelles les questions territoriales jouent un grand rôle.

La série L donne quelques exemples de nouveaux découpages de limites de paroisses à l'occasion de la Révolution française avec les disputes qui parfois les accompagnent.

Les cartes et plans de la série Fi montrent le rôle essentiel et complexe des limites de provinces et des circonscriptions administratives sous l'Ancien Régime. Les cahiers de doléances rédigés en 1789 (série B) donnent une idée de la façon dont ces limites sont perçues.



Cahier de Doléances de la paroisse du Bourg d'Iré, Archives départementales de Maine-et-Loire, 1 B 187.

« [...] qu'aucunes parties de leurs propriétés ne puissent leurs êtres (sic.) enlevées par des impôts s'ils n'ont été préalablement consentis par les états généraux du royaume composés des députés librement choisis (sic.) par tous les cantons sans aucunes exceptions, et chargés de leurs pouvoirs [...] ».

Le cadastre (série 3P) permet d'aborder la question des limites de propriétés et de leurs évolutions.

MODALITÉS PRATIQUES :

On le voit, les possibilités d'une approche par les archives des différents thèmes des T.P.E. sont nombreuses et variées. Elles sont aussi stimulantes pour les élèves et offrent des perspectives intéressantes à la fois sur le plan des connaissances et des méthodes de travail.

Cependant, nous insistons pour que l'étude éventuelle d'un sujet aux archives soit **encadrée**. On ne peut bien entendu donner comme seule instruction aux élèves d'aller « chercher aux archives », même munis de ce modeste guide indicatif. Il est loin, en effet, de fournir des indications suffisantes pour qu'ils s'y retrouvent seuls. D'autre part, le service des Archives départementales ne pourrait, pour des raisons matérielles, faire face à l'afflux de jeunes chercheurs novices aux demandes précises et très variées.

Il est souhaitable de prévoir rapidement l'organisation de l'année, dès la définition des sujets, et de procéder à des regroupements afin que le service éducatif puisse recevoir plusieurs groupes en même temps.

Les séances de recherches peuvent se dérouler les mardi, mercredi et jeudi après-midi à partir de 14 heures. Les élèves, une fois initiés à la recherche des documents et rompus à leur maniement, peuvent fréquenter les Archives départementales comme tout lecteur ordinaire.

Il convient donc d'organiser la recherche des sources et les séances de travail en prenant contact avec le service éducatif des Archives départementales de Maine-et-Loire au **02.41.80.80.00**.

Alain Jacobzone, professeur animateur du service éducatif.
Sarah Boisanfray, chargée d'animation auprès du service éducatif.

Si les J ournées du Patrimoine avaient eu lieu...

ou

L e centenaire de la L oi 1901

Bien qu'elles n'aient pas eu lieu, les élèves de seconde 2 et 9 du lycée Bergson vont tout de même se pencher sur le Centenaire de la Loi de 1901 qui, depuis un siècle, est un élément majeur de la vie républicaine et s'affirme comme une loi de liberté et d'initiative citoyenne.

La loi du 1^{er} juillet 1901, votée par le Parlement sur la proposition de Pierre Waldeck-Rousseau, vient compléter tout un ensemble de mesures destinées à assurer les libertés républicaines, sur l'école primaire laïque - gratuite et obligatoire -, sur la liberté de la presse et de réunion, sur les libertés communales et sur les associations syndicales.

Cette collaboration me semble une occasion inespérée car :

- elle nous permet de nous retourner sur notre passé et d'observer les moyens que se sont donnés des hommes pour harmoniser les conditions de vie de leur communauté, et de les comparer avec nos pratiques actuelles.
- elle donne aussi l'occasion d'initier de nouveaux lycéens à plusieurs disciplines croisées et permet d'utiliser diverses méthodes de travail, parfois nouvelles pour eux.

Le programme d'ECJS (Éducation Civique, Juridique et Sociale) en classe de seconde, s'articule justement autour de la citoyenneté et les textes nous incitent à partir de situations concrètes et proches des préoccupations des jeunes.

Sur les seize heures imparties dans l'année, ce projet s'étalera sur une séance de quatre à huit heures et les classes s'organiseront (selon les textes officiels) en groupes composés d'une demi classe, que l'on peut subdiviser en petits groupes de trois ou quatre élèves.

L'histoire est l'un des aspects majeurs de ce projet . C'est pourquoi le travail de recherche « à la source », c'est-à-dire aux Archives départementales de Maine-et-Loire, s'inscrit tout à fait dans les objectifs de l' ECJS.

1°) dès la fin du mois de septembre :

Les élèves en petits groupes - issus de la même commune ou du même quartier – vont se renseigner sur les associations qui existent près de chez eux : à la mairie, à la maison de quartier, auprès de leurs parents ...

2°) fin septembre :

Après avoir été initiés au fonctionnement du CDI du lycée, les élèves pourront mettre en pratique leurs acquisitions pour rechercher le cadre juridique et le contexte historique dans lequel est née et s'est diversifiée la vie associative en France.

3°) courant octobre :

Chaque groupe devra sélectionner une ou quelques associations de même type et en retracer l'histoire et les objectifs. Il sera incité à choisir un thème qui soit assez riche pour couvrir tout le XXème siècle : associations sportives, sociétés d'hommes, associations d'entraide, professionnelles...

4°) fin octobre :

Une visite aux Archives départementales de Maine-et-Loire sera nécessaire pour dépasser le cadre juridique et prendre la mesure de l'ampleur de cette vie associative à travers la presse locale, le recensement des associations similaires dans le département, par les nombreuses activités et demandes officielles pour des manifestations, fêtes et assemblées occasionnelles. Pourquoi pas par les différends qui ont pu opposer des personnes ou des associations.

Pour conclure cette recherche :

Chaque groupe définira la forme que prendra la présentation de cette recherche.

Ce peut être un dossier une exposition, un montage diapositives, un CD-Rom, une page web sur le site du lycée ou de leur commune, une enquête, un débat...

Si ce cadre semble très libre, le choix est le plus souvent délimité par les compétences des élèves et de l'enseignant et par la richesse des documents découverts. Autrement dit, si grâce au dépouillement de la presse ancienne, à des cartes postales ou à des photographies, les élèves ont rassemblé une iconographie riche et vivante, le support de la présentation sera plus diversifié et sans doute plus attrayant.



Journal Officiel du 02/07/1901,
Archives départementales de Maine-et-Loire, PER 2A/335.

Brigitte Villoutreix,
Professeur d'histoire au lycée Bergson à Angers.

Les archives sonores et les témoins de l'histoire : la Première Guerre mondiale en A njou

OBJECTIFS :

- 1 - intéresser les élèves à l'histoire
grâce aux témoignages ;**
- 2 - étudier la Première Guerre mondiale
à partir de ces documents sonores ;**
- 3 - acquérir un vocabulaire spécifique à
ce conflit ;**
- 4 - développer l'autonomie des élèves
par la concentration sur l'écoute des
archives
orales, la prise de notes dans un
dossier et la recherche des
informations ;**
- 5 - apprendre une méthodologie pour
appréhender des documents
d'archives.**

Les Archives départementales ont élargi leurs missions en se tournant vers la collecte des témoignages oraux. Nouvelles sources pour l'histoire, ils deviennent des archives sonores et constituent un patrimoine pour le Maine-et-Loire. Le premier thème de recherche retenu porte sur la Première Guerre mondiale. L'urgence de cette collecte tenait à la fois au nombre restreint de personnes susceptibles d'évoquer cette époque, et au temps écoulé depuis les événements. Cinquante quatre témoins ont accepté de confier leur témoignage et une centaine d'entretiens ont été enregistrés. Pour partager avec les élèves la richesse des informations recueillies, un atelier vous est proposé.

Déroulement de la séance

Une rapide présentation des Archives départementales et de ses missions situe le lieu où les élèves sont accueillis et son rôle. Quelques dates et événements clés de la Première Guerre mondiale sont ensuite rappelés aux et par les élèves, et un dossier leur est distribué. Si la première partie du fascicule évoque les origines et les prémisses de la Grande Guerre, ces questions historiques doivent avoir été étudiées en classe.

La deuxième partie du dossier est divisée en cinq chapitres :

- I - Le monde combattant ;**
- II - Les liens entre le front et l'arrière ;**
- III - La vie quotidienne à l'arrière ;**
- IV - L'Armistice et l'Après-guerre ;**
- V - Qu'est-ce que tu as retenu de la Première Guerre mondiale ?**

L'objectif est d'aborder la guerre sous différents points de vue : celui du front et de l'arrière, des combattants, des femmes et des enfants. L'écoute des témoignages, de courts extraits de quelques minutes, permet aux élèves de répondre aux questions posées. Ce travail est entrecoupé par la lecture de petits encarts informatifs, et le commentaire de quelques reproductions iconographiques. L'accent est également porté sur la terminologie. Une analyse plus approfondie d'un document pourra être proposée pour relancer l'attention du groupe sur un aspect particulier du conflit. Cet atelier est interactif et une participation active des élèves est souhaitée.

Prolongement en classe

Le cinquième chapitre est conçu pour réaliser en classe un travail de synthèse de l'atelier : la rédaction d'un témoignage qui a particulièrement marqué ou la réflexion



Archives départementales de Maine-et-Loire, 7 Fi 1723

engendrée par les mots croisés. Ils contribuent de façon ludique à l'apprentissage, grâce aux définitions données et au dossier. De même, pourquoi ne pas proposer aux élèves de devenir des apprentis enquêteurs, en travaillant sur des questions à poser et en menant une enquête dans leur famille, pour savoir ce qui s'est transmis de la Première Guerre mondiale ?

Renseignements complémentaires

Niveaux :

- CM2 et collèges.

Modalités pratiques :

- la Première Guerre mondiale doit avoir été étudiée en classe ;
- apporter le matériel d'écriture ;
- durée : 2h à 2h30 ;
- uniquement le vendredi matin sur rendez-vous.

Contact :

Marie-Hélène Chevalier
✉ Archives départementales de Maine-et-Loire
106 rue de Frémur B.P. 744
49007 Angers cedex 01
☎ 02 41 80 80 00

Des archives pour le 21^e siècle

Bilan :

*À la fin de l'année 2000, les Archives départementales de Maine-et-Loire ont proposé aux élèves et à leurs professeurs de participer à la constitution d'un fonds d'archives spécifique, dans l'objectif de **conserver la mémoire de l'idée qu'ils se font du siècle à venir.***

Déposé, répertorié et conservé aux Archives départementales, ce fonds est destiné aux historiens de demain qui disposeront ainsi d'une source inédite et originale pour une étude d'histoire culturelle et sociale. Ils y trouveront la vision et les conceptions de la dernière génération du vingtième siècle s'exprimant sur le monde à venir.

Cette opération a permis en outre de développer une activité vivante et motivante pour le travail et la vie de leurs classes. Elle aura été l'occasion d'études variées, de recherches, de débats et des séances de travail de mise en forme qui s'inscrivent bien dans les objectifs pédagogiques des enseignants.

La plus grande liberté d'initiative a été laissée aux professeurs et à leurs élèves. Cependant, une préparation du travail a permis d'extraire quelques questions (élaborées en classe au cours d'une réflexion collective ou proposées par l'enseignant) et de guider le travail des élèves.

La constitution d'un fonds d'archives ne saurait être soumis à une censure préalable ou à une sélection sur un quelconque critère. La qualité de l'expression ou de la présentation n'ont pas constitué de motif d'élimination ;

toutes les productions des élèves ont ainsi été collectées.

Cette opération a recueilli un accueil favorable dans 23 établissements :

- **15 écoles** (école Marcel Pagnol de Mazé ; école Marcel Pagnol de Châteauneuf-sur-Sarthe ; école René Gasnier d'Angers ; école Saint-Aubin des Ponts-de-Cé ; école publique de Faye d'Anjou ; école André Malraux des Ponts-de-Cé ; école Jacques Prévert des Ponts-de-Cé et le réseau des écoles « Aux sources de l'Erdre » qui regroupe 8 établissements),
- **2 collèges** (collège d'Elbée de Beaupréau et collège Jean Racine de Saint-Georges-sur-Loire),
- **6 lycées** (lycée de la Baronnerie de Saint-Sylvain-d'Anjou, lycée Sainte-Agnès d'Angers, lycée Sainte-Marie de Cholet, lycée Joachim du Bellay d'Angers, lycée Saint-Martin d'Angers et lycée Emmanuel Mounier d'Angers).

L'ensemble des productions des élèves est actuellement conservé aux Archives départementales sous la cote 234 J. S'agissant d'une expression personnelle, ces documents ne seront librement accessibles à la recherche que dans un délai de 60 ans en l'état actuel de la législation. Ils pourront éventuellement être communiqués aux chercheurs avant cette date par dérogation et avec l'accord de l'établissement.

Concours « Montrer l'histoire 2001 »



Georges Ascione récompensant les élèves.

Organisé conjointement par l'Inspection Académique et les Archives départementales de Maine-et-Loire, ce concours a pour but de récompenser les meilleurs travaux d'histoire locale menés dans le cadre scolaire.

La remise des prix de la 4^{ème} édition de ce concours s'est tenue à la Maison départementale du Tourisme de l'Anjou le mercredi 20 juin en présence de monsieur Ascione, Inspecteur d'Académie et de Monsieur Émile Bourdin, Directeur diocésain de l'Enseignement catholique.

Le palmarès, ci-dessous, atteste de la diversité des productions réalisées cette année :

NIVEAU PRIMAIRE

1^{er} PRIX : **École publique de Saint-Christophe-la-Couperie** (du CP au CM2) :
Abécédaire de Saint-Christophe-la-Couperie, de 1900 à 2000.

2^{ème} PRIX : **École privée Jean-Michel Langevin d'Ingrandes-sur-Loire** (CM1-CM2) :
Pièce de théâtre sur la vie de Jean-Michel Langevin.

ACCESSITS : **École Condorcet de Soulaines-sur-Aubance** (CM1-CM2) :
La Grange aux Dîmes.

École Félix Pauger de Saint-Lambert-la-Potherie (CM2) :
Exposition sur l'Abbaye royale de Fontevraud.

École Saint-Joseph de Vergonnes (CM1-CM2) :
L'école au temps de nos grands-parents.

NIVEAU SECONDAIRE

Premier ex æquo : **Collège Sainte Émilie de Candé** (classe de troisième) :
Exilés d'Anjou.

Lycée Bergson d'Angers (classe de première) :
CD-Rom sur la Grande Guerre.



Visite théâtralisée du château le mercredi 20 juin 2001.

Toutes les classes furent récompensées, pour leur participation, par des lots de livres visant à compléter les bibliothèques des établissements scolaires et les Centres de Documentation et d'Information ainsi que par une visite théâtralisée du Château d'Angers, suivie d'un goûter amical.

Rendez-vous
pour la 5^{ème} édition du concours en juin 2002 ! ! !

I nfo / Expo

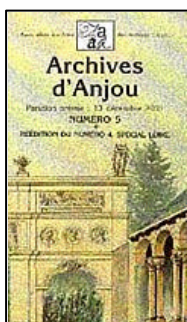
Exposition :

La prochaine exposition présentée par les Archives départementales de Maine-et-Loire débutera le 10 décembre et se tiendra jusqu'à la mi-février 2002.

« Rebut ou trésor ? À la découverte des fragments de manuscrits »

Du minuscule fragment au livre tout entier en passant par l'enluminure et les notations musicales : présentation de l'histoire d'un manuscrit et des aléas qu'il peut subir quand, dépecé, il sert de couverture de livre, d'emballage de liasse ou de renfort au dos des reliures.

Publications :



L'association des Amis des Archives de l'Anjou (4A) publie le cinquième numéro de sa revue : « Archives d'Anjou »

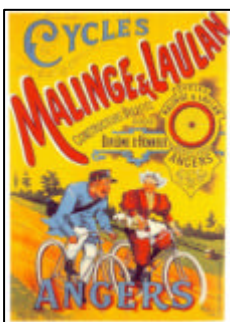
À cette occasion, le numéro 4 concernant la Loire est réédité. Ces ouvrages sont disponibles auprès des Archives municipales d'Angers ou des Archives départementales. *En souscription jusqu'au 10 décembre.*

« L'Anjou, confluences d'histoire »

Cet ouvrage de Sylvain Bertoldi et d'Olivier Gallard paru en 1993 dans la collection Art et Patrimoine est réédité dans une nouvelle version entièrement revue et augmentée. *En souscription jusqu'au 17 novembre.*



Cours :



L'Association des Amis des Archives d'Anjou (4 A) propose :

- des cours de paléographie aux Archives départementales pour l'initiation, aux Archives municipales pour le perfectionnement, le lundi tous les quinze jours de 18 h à 19h30.

- des séances d'initiation à la recherche aux Archives départementales, un samedi par mois, de 10 h à 12 h.

→ Pour toute information, contacter l'association des « 4 A », Archives municipales Hôtel de ville, B.P. 3527 – 49035 Angers Cedex 01 ou Brigitte Pilon (02 41 80 80 00).